



**Action des chrétiens  
pour l'abolition de la torture**  
ACAT Canada

---

# RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITÉS 2018

---



## Mot de Raphaël Lambal, président

En 2018, le thème du plan d'action était « L'ACAT dans l'action pour les 70 ans de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* ». Dans ce bref rapport annuel que nous vous présentons, nous espérons transmettre les grandes lignes de ce thème qui a motivé nos interventions tout au long de l'année.

L'ACAT Canada a voyagé pour faire valoir sa mission : nous sommes allés en Afrique, plus précisément à Abidjan en Côte d'Ivoire, pour prendre part au Congrès régional africain contre la peine de mort et au Conseil international de la FIACAT, de même qu'en Suisse, aux Nations unies, pour la préparation du passage du Canada à l'examen périodique universel (EPU).

Nous avons de plus étudié les droits humains et la philanthropie.

Nous avons œuvré pour défendre les droits des personnes vulnérables : des détenus, des hospitalisés, des prisonniers d'opinions, des personnes en arrestation, des migrants détenus, des personnes vivant avec un traumatisme suite à de la torture subie, des personnes autochtones, etc. Nous avons dénoncé les injustices en lien avec notre mission afin de transformer les mentalités, car la torture est inefficace et interdite en toutes circonstances.

Nous avons pratiqué la vigilance chrétienne œcuménique, en proposant des prières sur le thème de la justice.

Nous avons lancé le Prix Gabriel Villemure dans les écoles secondaires et nous avons soutenu des victimes pour qu'elles regagnent leur dignité humaine.

L'année 2019 sera celle du renouveau. Nous modernisons notre site web et espérons pouvoir développer un nouveau créneau en éducation aux droits humains. Ces projets augmenteront notre rayonnement et ils nous permettront de rejoindre plus de personnes, car c'est ensemble que nous agissons pour que la torture soit impensable.

## Mission de l'organisme

L'ACAT Canada agit pour prévenir et contrer toute forme de torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, au Canada et dans le monde. Ses interventions sont fondées sur la *Convention contre la torture*, la *Déclaration universelle des droits de l'homme* et plusieurs autres instruments juridiques nationaux et internationaux, ainsi que sur les valeurs chrétiennes.

Membre de la Fédération internationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (FIACAT), elle bénéficie d'un réseau d'une trentaine d'ACAT dans le monde. La FIACAT a un statut consultatif aux Nations unies.



## Interventions

La réalisation de la mission consiste à intervenir par différents moyens. Beaucoup d'efforts ont été déployés en 2018 pour la mise en œuvre des interventions. Nous pouvons les classer en quatre grands projets : le plaidoyer, la spiritualité, l'éducation, de même que le soutien des victimes.

## Plaidoyer

En écho à notre plan stratégique, nos dix appels à l'action ont visé, entre autres, trois pays des Amériques, trois pays francophones et quatre pays majoritairement chrétiens.

Plus précisément, les membres et sympathisants de l'ACAT Canada ont été invités à intervenir pour demander l'implantation d'une stratégie de prévention pour contrer la violence policière en Haïti et pour interpeller le Canada à s'impliquer, en vertu de sa compétence universelle, dans les enquêtes sur les crimes contre l'humanité durant la guerre en Syrie.

Nous avons aussi demandé d'agir pour la défense de sept victimes de torture. Deux des appels à l'action visaient Francisco de Jesús Espinosa Hidalgo, militant torturé au Mexique dont nous avons demandé la libération et qui l'a obtenue. Cependant, il n'a pas été indemnisé ni soutenu dans sa guérison, ce qui était l'objet de la deuxième demande au Mexique.

En Iran, nous avons demandé la libération d'Ahmadreza Djalali, professeur d'université injustement emprisonné et torturé.

Des appels à l'action ont été lancés au Viêt Nam pour Nguyen Trung Ton, pasteur protestant et défenseur des droits humains dont la santé se dégrade, et pour Ho Duy Hai, qui a été condamné à mort à la suite d'aveux arrachés sous la torture.

Nous avons aussi milité pour la libération de Germain Rukuki au Burundi, collaborateur de l'ACAT dans ce pays.

Enfin, nous sommes intervenus pour Shahidul Alam, activiste arrêté violemment au Bangladesh, qui a finalement été libéré en fin d'année.

De plus, notre président a écrit à Justin Trudeau, notre premier ministre, pour défendre la cause de Régent Boily, qui a vécu la torture au Mexique et qui subit des séquelles psychologiques importantes. Le Canada connaissait le risque de torture pour M. Boily et l'a tout de même extradé au Mexique en 2007. Le Comité contre la torture des Nations unies attend toujours que le Canada honore les demandes faites à l'égard de M. Boily, soit de l'indemniser, de lui octroyer les ressources pour une réadaptation et de réviser le système d'assurances diplomatiques, afin d'éviter que des violations similaires ne se reproduisent.

Finalement, en collaboration avec la FIACAT, nous nous sommes rendus à Genève au printemps, pour défendre notre rapport alternatif pour l'exercice périodique universel du Canada. Nous avons également déposé un rapport au Comité contre la torture lors de l'exercice de révision du Canada en novembre 2018 – des membres du Comité ont cité l'ACAT Canada à quelques reprises.

## Spiritualité

L'identité chrétienne de l'ACAT passe surtout par la diffusion des Schémas de prière à chaque saison, destinés à l'animation de célébrations œcuméniques pour la justice. Quelques thèmes en 2018 : amour agissant et engageant, fraternité, temps de vigilance, lumière sacrée de compassion.

Nous avons collaboré avec le Centre canadien d'œcuménisme en présentant un exercice de conscientisation. Nous avons aussi été présents à un événement de 5 à 7 pour la paix au Cap-de-la-Madeleine, en septembre.

## Éducation

Notre exercice de conscientisation a été présenté une première fois au Centre canadien d'œcuménisme, lors du festival « Paix maintenant : la beauté de la diversité ». Nous prévoyons le perfectionner et le présenter dans différents milieux en 2019.

Le Prix Gabriel Villemure, une initiative visant à récompenser des élèves du secondaire qui sont défenseurs des droits de la personne, a été lancé comme projet pilote à l'automne. Des présentations didactiques interactives

ont été faites en classe. Le projet comporte une trousse pédagogique, une affiche et une page web. Les lauréats du concours recevront des bourses de 300 \$ lors de l'Assemblée générale de 2019.

Enfin, nos articles de réflexion en 2018 ont abordé les conditions de vie des migrants, la trop longue peine imposée à Alexandre Bissonnette, le projet de loi C-59, l'interdiction de la peine de mort et son lien avec la torture, la non-violence, etc.

## Soutien aux victimes

Depuis quelques années, nous avons tissé des liens de partenariat philanthropique avec le Centre de services en justice réparatrice (CSJR) pour l'atelier « Guérison des mémoires », animé par Michael Lapsley, afin que des victimes de torture puissent en bénéficier. Ce partenariat se poursuivra en 2019.

Nos plaidoyers pour défendre les droits de Régent Boily au Canada et ceux de Francisco de Jesús Espinosa Hidalgo au Mexique, afin que leurs gouvernements respectifs les indemnisent pour la violation de leurs droits et soutiennent leur réadaptation, font aussi partie de ces efforts pour la guérison des victimes.

## Rayonnement

Le projet de rayonnement vise à faire connaître l'ACAT Canada par une plus large population. Cela passe par la diffusion du Bulletin de l'ACAT (9 numéros en 2018) aux membres et aux sympathisants, du site web (près de 4 000 visiteurs en 2018) et l'animation des réseaux sociaux, principalement Facebook (une moyenne de 350 personnes touchées par mois).

D'autres initiatives alimentent aussi ce projet. Par exemple, nous avons été présents à la kermesse de l'église Saint-Pascal-Baylon et au festival « Paix maintenant : la beauté de la diversité », organisé par le Centre canadien d'œcuménisme.

Également, nous pouvons rayonner par des activités de réseautage. Ainsi, nous avons participé à des activités avec Combite pour la paix et le développement en Haïti, avec la FIACAT à Genève et avec le CSJR. Nous avons aussi fait du réseautage lors du projet SOOA à l'UQAM, dirigé par Bernard Duhaime ; avec les membres du Regroupement œcuménique Justice Écologie et Paix (ROJEP) ; en Afrique, pour la rencontre de la FIACAT et le Congrès contre la peine de mort ; et à Ottawa, lors d'une coalition *ad hoc* avec les autres ONG qui présentaient des rapports alternatifs pour l'exercice de révision de la mise en œuvre de la *Convention contre la torture* par le Canada.

En 2018, nous étions membres du ROJEP et de l'Association des professionnels en gestion philanthropique (APGP).

## Communauté

L'ACAT peut générer des groupes locaux. En ce moment, seul le groupe de base à Québec incarne un bon exemple d'engagement communautaire. Ses membres se rencontrent quatre fois par année pour partager et se recueillir autour des thématiques de la saison.

D'autre part, notre communauté de membres est vieillissante et diminue chaque année. Nous avons créé une nouvelle cotisation pour étudiants à seulement 10 \$ et espérons pouvoir joindre cette population en 2019.

En 2018, nous comptons 162 membres. La campagne d'adhésion 2019 a été largement diffusée et a rejoint les membres actuels, les membres anciens et les membres potentiels. Il y a eu quelques nouvelles adhésions chez d'anciens membres, et nous avons aussi trouvé de nouveaux sympathisants.

Nous avons fait de la publicité afin d'attirer de nouveaux membres, notamment en insérant un dépliant dans l'enveloppe des abonnements à la revue *Relations* et par un encart dans quelques semainiers paroissiaux.

Sur le plan du financement philanthropique, nous avons reçu un imposant don testamentaire d'un membre, feu André Fortin, totalisant près de 80 000 \$. Cette importante contribution, qui est exceptionnelle, nous a permis d'augmenter de 20 à 30 le nombre d'heures de travail de notre coordonnatrice. Nous espérons que cela permettra à l'ACAT d'élargir son rayonnement et d'accomplir sa mission de manière plus efficace. Toutefois, les problèmes financiers de l'ACAT sont loin d'être résolus : cette somme sera ventilée sur environ cinq ans, après quoi, si les dons ne sont pas suffisants, l'ACAT sera déficitaire. Ainsi, il est d'autant plus important de souligner qu'un effort décisif devra être déployé pour chercher et obtenir de nouvelles sources de financement. Ce legs ne devrait pas être interprété de manière à porter préjudice aux dons que reçoit déjà l'organisme. Il permettra plutôt à l'ACAT d'atteindre un niveau minimal d'efficacité, comparable à d'autres organismes de même taille.

Sur le plan des dons privés et institutionnels, nos revenus sont stables. Nous poursuivons en 2019 avec une campagne de financement plus ciblée, qui mettra en valeur nos réalisations.

## Administration

Nos méthodes de gestion sont assurées par un conseil d'administration, qui était composé en 2018 de : Raphaël Lambal, président, Catherine Malécot, vice-présidente, Danny Latour, trésorier, Jessica Roy, secrétaire, et Marie-Michèle Lemieux-Ouellet, administratrice intérimaire.

Les réunions du CA sont évaluées par les participants à chaque séance, et ce bilan est très positif : les réunions respectent l'horaire établi, les participants font des interventions pertinentes et le processus décisionnel est efficace.

Sur le plan des ressources humaines, nous disposons d'une équipe de bénévoles dévoués, qui a donné environ 1 750 heures, incluant l'implication des membres du conseil d'administration et la présence d'une stagiaire, Marie-Michèle Lemieux-Ouellet, qui poursuit son implication à titre de bénévole. Nos 16 bénévoles en 2018 : Ronald Albert, Norman Breault, François Delorme, Claire Doran, Denis Fortin, Catherine Malécot, Marc Millette, Marthe Moreau, Roger Labbé, Joseph-Marc Laforest, Danny Latour, Josée Latulippe, Marie-Michèle Lemieux-Ouellet, Michel Rigaud, Sandra Sanchez et Gabriel Villemure. Cette équipe veille à différents projets, comme le Comité Solidarité-Prière, le Comité des interventions, le Comité du Prix Gabriel Villemure et le Comité de renouvellement des membres. Les activités sont coordonnées par une personne salariée, Nancy Labonté, qui œuvre avec l'ACAT depuis 2015.

La réception du don testamentaire nous a permis d'augmenter les heures de la personne salariée, qui apporte plus de soutien aux équipes. Nous ventilerons ce montant sur cinq ans, afin d'assurer le salaire de la coordination.

Des formations ont permis d'améliorer les connaissances des ressources humaines. La coordonnatrice a suivi trois cours à l'UQAM en droit international des droits humains, ainsi que des ateliers sur la gestion philanthropique, dans le cadre du Congrès annuel de l'APGP. En compagnie de Marie-Michèle Lemieux-Ouellet, elle a aussi suivi la formation du ROJEP sur la migration.

En terminant, rappelons que, lors de l'Assemblée générale annuelle 2018, nous avons présenté une conférence de Richard Renshaw. Autour d'un repas partagé cuisiné par l'entreprise d'insertion sociale Inter-Mission, nous avons aussi adopté un Plan stratégique triennal et une refonte des Règlements généraux. Ces instruments encadrent nos interventions avec une grande stabilité. Nous reparlerons des effets de ces instruments sur notre évolution au terme des trois ans du Plan stratégique.

Que le renouveau trace son chemin !



## Finances

Revenus	Budget 2018	États financiers 2018
Cotisations	4 800 \$	3 733 \$
Dons de particuliers	10 000 \$	11 528 \$
Dons institutionnels	29 700 \$	31 934 \$
Legs*	79 492 \$	79 540 \$
Reprise d'actif net	0 \$	0 \$
Intérêts	300 \$	522 \$
<b>Sous-total</b>	<b>124 292 \$</b>	<b>127 257 \$</b>

Dépenses	Budget 2018	États financiers 2018
Rémunération	37 888 \$	35 309 \$
Formations	1 400 \$	1 658 \$
Activités (aide aux victimes, publicité, déplacements)	11 370 \$	10 249 \$
Locaux et fournitures de bureau	10 965 \$	9 845 \$
Cotisations et associations	2 000 \$	2 167 \$
Frais financiers et assurances	2 565 \$	1 215 \$
Autres	100 \$	0 \$
<b>Sous-total</b>	<b>66 288 \$</b>	<b>60 443 \$</b>

Résultats	Budget 2018	États financiers 2018
<b>Total des surplus*</b>	<b>58 004 \$</b>	<b>66 814 \$</b>

\* Le surplus sera investi et ventilé sur cinq ans pour assurer l'augmentation des heures de coordination.

## Remerciements

Nous souhaitons remercier toutes les personnes bénévoles et tous ceux et celles qui offrent leur soutien financier à l'ACAT Canada, ainsi que les communautés religieuses, dont la générosité dépasse nos attentes.